



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Attractivité des métiers du transport sanitaire

Question écrite n° 11875

Texte de la question

Mme Emmanuelle Anthoine appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur l'attractivité des métiers du transport sanitaire. Ce secteur sanitaire essentiel subit effectivement une grave pénurie de personnel. 15 000 postes restent à pourvoir. Les entreprises de transport sanitaire éprouvent également des difficultés à rémunérer correctement leurs salariés. Pour résoudre la difficulté suscitée par le manque d'ambulanciers diplômés d'État, la profession demeure dans l'attente de la mise en place annoncée de la fin du permis probatoire et de la valorisation des acquis de l'expérience (VAE). Aussi, elle lui demande quand le Gouvernement entend mettre en œuvre les annonces concernant le permis probatoire et la VAE et par quels autres moyens il entend renforcer l'attractivité des métiers du transport sanitaire.

Données clés

Auteur : [Mme Emmanuelle Anthoine](#)

Circonscription : Drôme (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11875

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 octobre 2023](#), page 8722

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)